

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
13927

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24 JUILLET 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ / M. JEAN-CLAUDE FÉRAUD**

OBJET : Budget primitif 2020 : délégation animation pour les personnes du bel âge.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Les actions en faveur des personnes du bel âge sont au cœur des préoccupations du Conseil départemental et se traduisent par le soutien à des projets d'animation dans les quartiers et sur tout le territoire afin de rompre leur isolement, lutter contre le vieillissement précoce, encourager leur maintien à domicile et préserver leur place et leur rôle dans notre société, tout en leur permettant d'accéder à de nouvelles activités.

Cette politique publique constitue un axe majeur de l'intervention du Département.

L'action du Conseil départemental se déclinera en 2020 comme suit :

- Le soutien aux associations dont Énergie Solidaire 13

Le Département apporte au travers de cette délégation son soutien aux associations qui œuvrent en direction du public senior et notamment à Énergie Solidaire 13 qui développe ses activités sur l'ensemble du territoire du département.

Pour ce qui concerne le soutien aux associations, les projets traditionnellement subventionnés visant à proposer des activités de loisirs, de culture, continueront à être soutenus, et une attention particulière sera portée aux initiatives ayant pour objectif de favoriser la prévention en matière de santé, d'hygiène alimentaire, d'accidents domestiques et également les projets à caractère intergénérationnel. L'accent sera mis aussi sur les projets innovants permettant à cette population d'être en phase avec notre époque (atelier numérique,...).

Le soutien du Département à Énergie Solidaire 13 permet de déployer des activités d'animation culturelle et de loisirs de qualité au sein des clubs et des espaces seniors du département, d'organiser des événements et divers partenariats en faveur des retraités et des personnes âgées de plus de 55 ans.

Une réflexion est engagée pour adapter mieux encore l'action de l'association aux évolutions et aux attentes d'un public senior dont le profil a changé ces dernières années (retraités actifs, plus jeunes, plus attirés par des activités innovantes et modernes, mais également précarisation croissante de certains).

- Les colis

La politique sociale en faveur des personnes du bel âge passe par la lutte contre leur isolement durant la période des fêtes : les colis de fin d'année demeurent un moyen fort pour le Département d'œuvrer en ce sens.

C'est pourquoi cette action sera renouvelée en 2020 avec une attention particulière sur la composition et la qualité de ces colis.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL